

Instructeur des autorisations d'urbanisme

Publiée le	03/11/2021
Catégorie (A, B ou C)	B/C
Direction	Pôle aménagement
Service	Urbanisme
Localisation	Maison des Services Publics à Landerneau
Cadre d'emplois	Cadres d'emplois de catégories B et C, filière technique et administrative

Au sein d'un service mutualisé travaillant pour les communes du pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven-Côte des Légendes, en lien avec le responsable du service urbanisme regroupant la planification et l'instruction, ce futur agent exercera ses missions au sein d'une équipe de 5 instructeurs et aura en charge les autorisations d'urbanisme sur plusieurs communes de la CCPLD.

Missions principales :

- Instruction technique et règlementaire des dossiers d'autorisation relevant principalement du code de l'urbanisme ;
- Conseil et accompagnement des communes (qui assure à ce jour le contact avec le public) en matière d'instruction et plus globalement d'urbanisme ;
- Participation à la veille juridique et à la prévention ainsi qu'au traitement des contentieux en lien avec les communes ;
- Implication dans la vie et les projets du service en matière d'instruction mais aussi de planification, notamment dans le cadre de la première année d'application du PLUi de la CCPLD.

Profil et compétences :

- Connaissance et expertise en matière d'instruction et maîtrise des règles juridiques liées au domaine d'activité : code de l'urbanisme principalement, code de la construction et de l'habitation, code de l'environnement, code du patrimoine, ...
- Capacités d'organisation et d'adaptation pour rapidement s'intégrer dans le service et traiter les dossiers des communes ;
- Savoir maîtriser les outils informatiques liés à l'exercice des missions (logiciel métier, bureautique, SIG, ...) ;
- Très bon relationnel, qualités d'écoute, de conseil et d'analyse et aptitude à travailler en équipe.

Formation/expérience :

- Diplômé d'enseignement supérieur en développement local, d'aménagement ou d'urbanisme ;
- Maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales, de l'instruction et connaissance en matière de planification.

Merci de déposer votre candidature (lettre de motivation, CV, diplôme, dernier arrêté de situation administrative et/ou attestation d'inscription liste d'aptitude),
sur le site internet de la CCPLD

(<http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/offres-demploi-ou-de-stage>),

pour **le 02/12/2021 dernier** délai.

Contact pour tous renseignements complémentaires :

Mme Christelle PAGET-BLANC, Directrice du Pôle aménagement au 02.98.21.24.77

Mme Catherine GOURMELON, Responsable du service ressources humaines au 02.98.85.43.16